DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Délibération n° 2011.12.261

Camping communautaire - Convention d'occupation du domaine privé pour la vente ambulante de pizzas

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N° 2011.12.261

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

CAMPING COMMUNAUTAIRE - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE POUR LA VENTE AMBULANTE DE PIZZAS

Si la qualité des équipements proposés aux usagers d'un camping participe pleinement à son attractivité, les services proposés aux campeurs jouent un rôle majeur de développement de l'activité commerciale.

Ainsi la restauration rapide et les ventes à emporter font partie des services incontournables à proposer.

Monsieur Camille TROY, entrepreneur individuel de la société « Pizza Camillo » souhaiterait implanter son camion de vente ambulante sur le parking du camping.

Après examen de cette demande, il est proposé la signature d'une convention d'occupation du domaine privé, permettant ainsi à la Régie de mettre fin à cette collaboration dès lors qu'une activité commerciale au sein du restaurant aura débuté.

Cette convention donnera lieu au versement d'une redevance annuelle de 100 € HT.

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du camping communautaire du 18 octobre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER une convention d'occupation du domaine privé pour l'implantation d'un camion de vente ambulante de pizzas sur le parking du camping communautaire.

D'INSCRIRE les crédits en recette au budget annexe développement économique - article 752.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **16 décembre 2011**	**Affiché le :** **16 décembre 2011**